



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 26
Abstentions : 0
Voix favorables : 26
Voix défavorables : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 11/03/2025

DELIBERATION
n° CA 2025 – 13-b

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Direction générale des services)*

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,

Hugues KENFACK



CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance d 11/03/2025
DELIBERATION n° CA 2025 – 13-b
Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Direction générale des services)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
04/02/2025	Plan annuel actions communes, conventions objectifs et engagement		Prolongement du plan d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes